

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Fonction publique hospitalière

2017



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers



LES CHIFFRES CLES 2017 de la fonction publique hospitalière

29,5% des actifs hospitaliers affiliés à la CNRACL

Périmètre BND 2017

26 395 évènements

Sur l'année 2017

dont

22 174 accidents de **service**

2 188 accidents de **trajet**

2 033 maladies professionnelles

49,2% d'évènements avec arrêt

dont

46,6% pour accidents de **service**

59,3% pour accidents de **trajet**

69.8% pour **maladies** professionnelles

9,5% taux de sinistralité global aux risques professionnels

dont

8,0% pour accidents de **service**

0,8 % pour accidents de **trajet**

0,7 % pour **maladies** professionnelles

59,1 jours de moyenne de jours d'arrêt

dont

49,3 jours pour accidents de **service**

46,1 jours pour accidents de **trajet**

145,3 jours pour **maladies** professionnelles

INTRODUCTION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL de prêter son concours à l'opération de recueil de données.

L'envoi des données 2017 a été réalisé au cours de l'année 2018.

La Dares ('direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques' au ministère du travail et de l'emploi) est le coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a par ailleurs créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en confie la gestion à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions.
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents du travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière que la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

Ce rapport comporte des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de collectivités hospitalières.

Contacts



05 56 11 37 65

bnd@caissedesdepots.fr

<http://fnp.cnrACL.fr>

TYPES D'ETABLISSEMENTS ET CODIFICATION UTILISEE DANS LE RAPPORT ANNUEL DE LA BND

Collectivités hospitalières

CHR	:	Centres hospitaliers régionaux,
CHG	:	Centres hospitaliers généraux,
HL	:	Hôpitaux locaux,
CHS	:	Centres hospitaliers spécialisés,
EHPAD	:	Centres d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
Autres	:	Centres de soins avec/sans hébergement, établissements publics à caractère sanitaire et social, autres collectivités hospitalières.

Collectivités territoriales

Rég-Dép.	:	Régions, Départements,
Com.	:	Communes,
CU, ...	:	Communautés urbaines, communautés de villes, communautés de communes, syndicats de communes,
Offices	:	Offices Publics d'HLM, offices publics d'aménagement et de construction
Autres	:	Autres établissements territoriaux
CDG	:	Centre de gestion
SDIS	:	Service départemental d'incendie et de secours

Autres

CNRACL	:	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales
ATIACL	:	Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales
RISP	:	Régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
BND	:	Banque nationale de données
PRORISQ	:	Logiciel de gestion du risque professionnel
IP	:	Incapacité permanente
FPT	:	Fonction publique territoriale

DEFINITIONS ET METHODES DE CALCUL DES INDICATEURS STATISTIQUES UTILISES

Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000}}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$

Indice de fréquence (IF)

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000}}{\text{Effectif Temps Plein}}$$

Taux de gravité (TG)

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt x 1 000}}{\text{Heures travaillées}}$$

Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

Jours d'arrêt associés

Les jours d'arrêt associés arrêtés au 31/08/2018 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2017 uniquement.

Population couverte de la BND

La population couverte de la BND étant différente chaque année, les évolutions sont calculées sur une population ramenée à 100.

CONTENU DE LA BND

Les résultats présentés ci-après sont des données brutes. La mise en œuvre du Fonds de Prévention permettra d'une part, d'élargir la base du recueil de données, d'autre part, d'établir un référentiel caractérisant les effectifs totaux concernés (pyramide des âges, type d'activité, type de situation de travail, etc.).

La montée en puissance de la BND vise ainsi par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

Les résultats de la BND sont présentés dans quatre rapports pour une meilleure lisibilité :

- ☞ un rapport comportant les données générales
- ☞ un rapport concernant la population hospitalière
- ☞ un rapport concernant la population territoriale
- ☞ un rapport concernant la population des Services Départementaux d'incendie et de secours (SDIS)

Chaque rapport comporte les données issues d'un échantillon représentatif de collectivités.

Celles-ci ont été choisies en fonction du contexte (Territorial, Hospitalier et SDIS), de leur type et de leur taille.

Le service statistique utilise deux notions pour élaborer le présent document à partir de deux bases informatiques de gestion :

- Les déclarations individuelles des cotisations (DI) transmises par les employeurs permettent de connaître le nombre de cotisants, ce qui constitue la mesure la plus proche de la réalité financière du régime.
- Le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation.

Remarque concernant les données externes

L'apport des données externes (assureur) constitue la seconde source d'alimentation de la BND. Le niveau de détail des données est plus limité que dans Prorisq. Il permet d'alimenter les tableaux généraux.

Certains tableaux ne sont renseignés qu'au premier niveau (le niveau 2 étant le niveau le plus fin).

Les données ne comportent pas d'indications pour les accidents de trajet ni pour les maladies professionnelles.

Globalement les données pour les maladies professionnelles étant peu nombreuses, seuls les tableaux généraux sont présentés.

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL.....	10
1.1.	Présentation des déclarations par type d'événement.....	10
1.1.1.	Vue d'ensemble par type d'événement.....	10
1.1.2.	Vue d'ensemble des évolutions des événements par type	11
1.1.3.	Evolution des indicateurs.....	11
1.1.4.	Répartition des événements en fonction du type de collectivité	12
1.1.5.	Répartition des événements en fonction de la taille de la collectivité	12
1.1.6.	Répartition des événements en fonction du type de la collectivité et du type de l'événement.....	13
1.1.7.	Répartition des événements en fonction du mois et du type de l'événement	14
1.1.8.	Répartition des événements en fonction du jour et du type de l'événement	14
1.1.9.	Répartition des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité	15
1.1.10.	Répartition des événements en fonction de la filière (données renseignées).....	16
1.1.11.	Répartition des événements en fonction du métier (données renseignées).....	17
2.	PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENEMENT.....	19
2.1.	Présentation des accidents de service	19
2.1.1.	Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt	19
2.1.2.	Répartition des accidents de service par sexe	20
2.1.3.	Répartition des accidents de service par tranche horaire	20
2.1.4.	Répartition des accidents de service par élément matériel de niveau 1	22
2.1.5.	Répartition des accidents de service par siège de lésion.....	23
2.1.6.	Répartition des accidents de service par nature de lésion	24
2.1.7.	Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion.....	25
2.1.8.	Répartition des accidents de service par facteur potentiel	26
2.1.9.	Répartition des accidents de service par tâche exercée.....	27
2.2.	Présentation des accidents de trajet.....	28
2.2.1.	Répartition des accidents de trajet par tranche de jours d'arrêt	28
2.2.2.	Répartition des accidents de trajet par sexe	28
2.2.3.	Répartition des accidents de trajet par tranche horaire.....	29
2.2.4.	Répartition des accidents de trajet par moyen de locomotion	29
2.2.5.	Répartition des accidents de trajet selon le parcours et la tranche horaire.....	30
2.2.6.	Répartition des accidents de trajet selon la cause	31
2.2.7.	Répartition des accidents de trajet selon le siège de lésion	31
2.2.8.	Répartition des accidents de trajet par nature de lésion	33
2.3.	Présentation globale des maladies professionnelles	34

2.3.1.	Répartition des maladies professionnelles par tranche de jours d'arrêt.....	34
2.3.2.	Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau	35
3.	FOCUS	36
3.1.	LE PROGRAMME D'ACTION DU FNP ET LA BND.....	36
3.2.	ZOOM SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS	37
3.2.1.	Répartition des accidents routiers	37
3.3.	ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS).....	37
3.4.	ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS).....	38

1. PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL

LES ACTIFS DE LA CNRACL EN 2017 ET LA POPULATION COUVERTE DE LA BND DES HOSPITALIERS

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL			PERIMETRE BND			% de couverture
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Autres coll hosp	5 989	20 730	26 718	1 815	6 290	8 105	30,3%
Ctre de soins avec/sans hebergt	1 263	4 088	5 351	277	1 150	1 427	26,7%
Ctre hebergt pers agees	7 780	54 450	62 229	4 013	27 554	31 567	50,7%
Ctre hosp generaux	77 510	378 922	456 433	23 462	119 377	142 839	31,3%
Ctre hosp regionaux	59 235	231 998	291 233	12 332	47 817	60 148	20,7%
Ctre hosp specialises	12 168	32 488	44 656	3 358	8 425	11 783	26,4%
Ets pub caractere sanitaire social	5 920	16 591	22 511	2 379	6 752	9 131	40,6%
Hopitaux locaux	4 731	30 771	35 501	1 703	12 170	13 873	39,1%
TOTAL	174 594	770 037	944 631	49 338	229 534	278 872	29,5%

Pour l'année 2017, le périmètre de la BND pour la population des actifs hospitaliers de la CNRACL est en légère baisse (moins 1,4 point par rapport à 2016).

1.1. Présentation des déclarations par type d'événement

1.1.1. Vue d'ensemble par type d'événement

Type événement	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	Total	avec arrêt	en %	Jours	Moy.	
Accident de service	22 174	10 328	46,6%	509 340	49,3	8,0%
Accident de trajet	2 188	1 297	59,3%	59 766	46,1	0,8%
Maladie professionnelle	1 927	1 345	69,8%	195 470	145,3	0,7%
Autres maladies	106	16	15,1%	2 622	163,9	0,0%
Total général	26 395	12 986	49,2%	767 198	59,1	9,5%

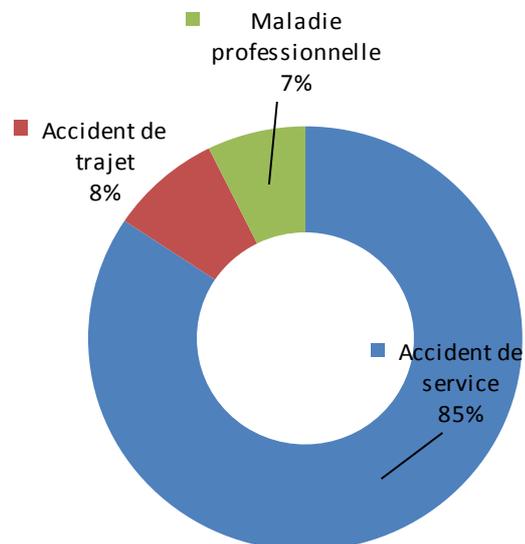
Pour 2017, 26 395 événements ont été recensés pour les 278 872 agents couverts.

Sur les 26 395 accidents ou maladies recensés, 49,2 % ont été à l'origine d'un arrêt de travail.

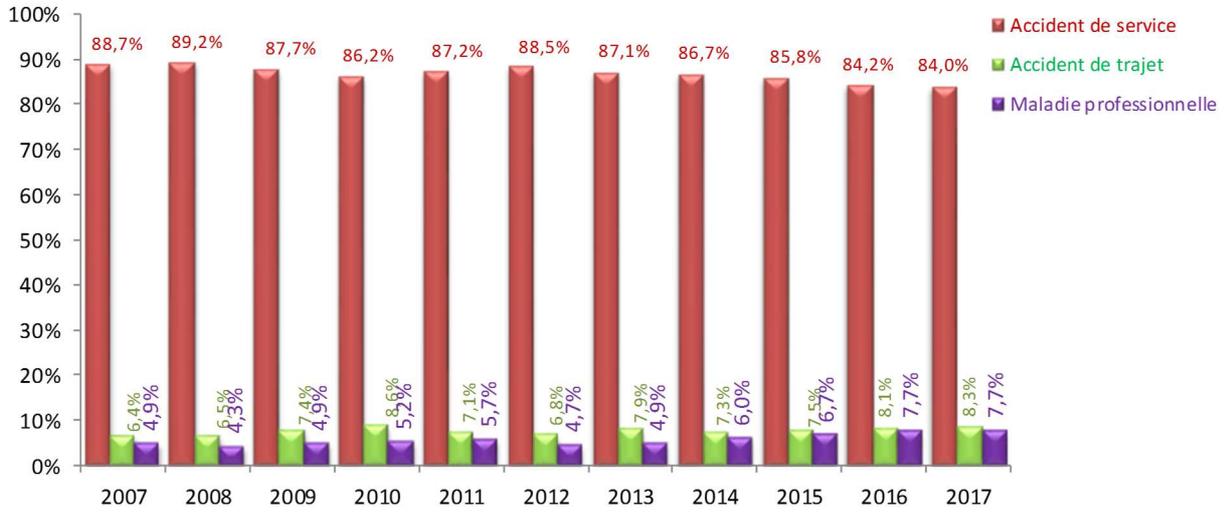
Une plus grande proportion est observée pour les maladies professionnelles et les accidents de trajet.

La moyenne des jours d'arrêt s'élève à 59,1 jours. Elle reste fortement élevée pour les maladies avec 145 jours.

Le taux de sinistralité pour l'année 2017 s'établit à 9,5 %.



1.1.2. Vue d'ensemble des évolutions des événements par type



1.1.3. Evolution des indicateurs

TAUX DE SINISTRALITE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Accident de service	8,6%	8,6%	8,1%	8,6%	8,3%	7,9%	8,0%
Accident de trajet	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	0,8%	0,8%
Maladie professionnelle	0,6%	0,5%	0,4%	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%
TAUX DE FREQUENCE							
Accident de service	24,1	24,2	22,8	24,6	24,3	22,1	23,0
Accident de trajet	2,7	2,7	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9
Maladie professionnelle	2,7	1,9	1,9	2,6	2,7	2,8	3,0
INDICE DE FREQUENCE							
Accident de service	38,7	38,8	36,6	39,6	39,0	35,5	37,0
Accident de trajet	4,4	4,3	4,6	4,3	4,5	4,7	4,7
Maladie professionnelle	4,3	3,0	3,0	4,2	4,3	4,5	4,8
TAUX DE GRAVITE							
Accident de service	1,0	0,9	0,9	1,1	1,2	1,1	1,1
Accident de trajet	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Maladie professionnelle	0,4	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4

1.1.4. Répartition des événements en fonction du type de collectivité

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	Nombre d'évènements	Part avec arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Autres coll hosp	26 718	8 105	777	51,2%	56,2	9,6%	30,6	49,1	1,7
Ctre de soins avec/sans hebergt	5 351	1 427	133	56,4%	75,8	9,3%	32,7	52,6	2,5
Ctre hebergt pers agees	62 229	31 567	3486	61,9%	65,6	11,0%	42,5	68,3	2,8
Ctre hosp generaux	456 433	142 839	13619	47,4%	60,7	9,5%	28,1	45,1	1,7
Ctre hosp regionaux	291 233	60 148	4807	39,3%	50,5	8,0%	19,6	31,4	1,0
Ctre hosp specialises	44 656	11 783	1231	53,9%	53,5	10,4%	35,0	56,3	1,9
Ets pub caractere sanitaire social	22 511	9 131	956	60,8%	45,3	10,5%	39,6	63,6	1,8
Hopitaux locaux	35 501	13 873	1386	55,8%	63,6	10,0%	34,7	55,7	2,2
TOTAL	944 631	278 872	26 395	49,2%	59,1	9,5%	29,0	46,6	1,7

La majorité des événements (70 %) a lieu dans les centres hospitaliers généraux puis régionaux.

Les événements se produisent plus fréquemment dans les établissements publics à caractère sanitaire et social et dans les centres d'hébergement pour personnes âgées.

Les taux de gravité les plus importants sont observés dans ces mêmes types d'établissements.

1.1.5. Répartition des événements en fonction de la taille de la collectivité

effectif des collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	Nombre d'évènements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
De 1 à 49 agents	23 976	11 832	1435	59,9%	54872	63,8	12,1%	45,2	72,7	2,9
De 50 à 249 agents	101 967	50 639	5212	60,6%	202948	64,2	10,3%	38,8	62,4	2,5
De 250 à 499 agents	60 246	26 417	2624	50,0%	83597	63,8	9,9%	30,9	49,6	2,0
500 agents ou plus	758 442	189 985	17124	44,7%	425781	55,6	9,0%	25,1	40,3	1,4
TOTAL	944 631	278 872	26 395	49,2%	767 198	59,1	9,5%	29,0	46,6	1,7

Les collectivités de moins de 50 agents présentent les taux de sinistralité ainsi que de gravité les plus élevés.

1.1.6. Répartition des événements en fonction du type de la collectivité et du type de l'événement

Type collectivité et Type événement		Nombre d'événements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité
Autres coll hosp	Accident de service	660	50,2%	15 755	47,6	8,1%
	Accident de trajet	84	52,4%	2 148	48,8	1,0%
	Maladie professionnelle	32	68,8%	4 465		0,4%
	Autre maladie	1	100,0%	15	15,0	0,0%
	Total	777	51,2%	22 383	56,2	9,6%
Ctre de soins avec/sans heberge	Accident de service	115	54,8%	3 606	57,2	8,1%
	Accident de trajet	9	55,6%	239	47,8	0,6%
	Maladie professionnelle	9	77,8%	1 840	262,9	0,6%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	133	56,4%	5 685	75,8	9,3%
Ctre heberge pers agees	Accident de service	2 918	59,5%	93 581	53,9	9,2%
	Accident de trajet	183	66,7%	6 280	51,5	0,6%
	Maladie professionnelle	385	77,9%	41 646	138,8	1,2%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	3 486	61,9%	141 507	65,6	11,0%
Ctre hosp generaux	Accident de service	11 381	43,8%	251 890	50,5	8,0%
	Accident de trajet	1 152	63,5%	33 811	46,3	0,8%
	Maladie professionnelle	1 075	67,5%	104 108	143,4	0,8%
	Autre maladie	11	72,7%	1 373		0,0%
	Total	13 619	47,4%	391 182	60,7	9,5%
Ctre hosp regionaux	Accident de service	3 992	38,0%	65 285	43,1	6,6%
	Accident de trajet	507	46,5%	9 566	40,5	0,8%
	Maladie professionnelle	216	61,1%	19 452	147,4	0,4%
	Autre maladie	92	7,6%	1 234		0,2%
	Total	4 807	39,3%	95 537	50,5	8,0%
Ctre hosp specialises	Accident de service	1 085	52,6%	26 556	46,5	9,2%
	Accident de trajet	91	54,9%	2 352	47,0	0,8%
	Maladie professionnelle	53	79,2%	6 568	156,4	0,4%
	Autre maladie	2	0,0%	0		0,0%
	Total	1 231	53,9%	35 476	53,5	10,4%
Ets pub caractere sanitaire social	Accident de service	834	59,1%	20 776	42,1	9,1%
	Accident de trajet	82	69,5%	2 443	42,9	0,9%
	Maladie professionnelle	40	77,5%	3 080	99,4	0,4%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	956	60,8%	26 299	45,3	10,5%
Hopitaux locaux	Accident de service	1 189	53,5%	31 891	50,1	8,6%
	Accident de trajet	80	65,0%	2 927	56,3	0,6%
	Maladie professionnelle	117	72,6%	14 311	168,4	0,8%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	1 386	55,8%	49 129	63,6	10,0%
TOTAL GENERAL		26 395	49,2%	767 198	59,1	9,5%

Les accidents de service sont les plus nombreux quel que soit le type de collectivité.

Quel que soit le type d'établissement les maladies professionnelles occasionnent le plus grand nombre d'arrêts de longue durée.

1.1.7. Répartition des événements en fonction du mois et du type de l'événement

Mois Evènement	Accident de service				Accident de trajet				Maladie professionnelle			
	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Janvier	2 164	44,1%	56 025	58,7	303	58,4%	6 589	37,2	212	75,0%	26 093	164,1
Février	1 896	46,6%	48 134	54,5	154	59,1%	5 162	56,7	196	65,3%	19 814	154,8
Mars	2 085	46,7%	54 526	56,0	186	62,9%	5 416	46,3	191	69,1%	21 957	166,3
Avril	1 695	47,4%	40 070	49,9	138	53,6%	3 151	42,6	163	76,1%	18 505	149,2
Mai	1 889	48,5%	45 527	49,7	168	61,9%	5 904	56,8	164	68,3%	16 190	144,6
Juin	1 937	48,4%	43 525	46,5	173	64,7%	5 577	49,8	162	67,3%	17 124	157,1
Juillet	1 760	45,9%	35 487	44,0	150	56,0%	3 587	42,7	108	72,2%	10 608	136,0
Août	1 630	49,3%	39 873	49,7	135	52,6%	2 727	38,4	122	70,5%	11 069	128,7
Septembre	1 777	49,6%	39 393	44,7	172	55,2%	3 662	38,5	164	65,2%	15 534	145,2
Octobre	1 872	46,5%	36 490	41,9	184	56,5%	6 353	61,1	189	75,1%	18 383	129,5
Novembre	1 841	46,2%	38 630	45,4	195	66,2%	5 620	43,6	137	62,8%	11 121	129,3
Décembre	1 628	39,8%	31 660	48,9	230	60,4%	6 018	43,3	119	68,9%	9 072	110,6
Total	22 174	46,6%	509 340	49,3	2 188	59,3%	59 766	46,1	1 927	69,8%	195 470	145,3

Le nombre d'accidents de service recensés est plus important en janvier, plus bas en août et décembre

Pour les accidents de trajet, les mois de janvier, et décembre sont les plus accidentogènes.

1.1.8. Répartition des événements en fonction du jour et du type de l'événement

Jour Evènement	Accident de service				Accident de trajet			
	Nombre	part avec arrêt	jours arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	jours arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Dimanche	2 058	49,6%	50 850	49,8	171	68,4%	7 525	64,3
Lundi	3 894	49,9%	95 950	49,4	389	58,1%	10 789	47,7
Mardi	3 851	47,3%	88 631	48,6	419	58,9%	9 055	36,7
Mercredi	3 666	45,9%	82 251	48,9	343	59,8%	8 514	41,5
Jeudi	3 626	43,1%	79 498	50,9	374	53,5%	9 749	48,7
Vendredi	3 191	43,0%	63 762	46,4	366	57,9%	9 634	45,4
Samedi	1 888	49,1%	48 398	52,2	126	71,4%	4 500	50,0
Total	22 174	46,6%	509 340	49,3	2 188	59,3%	59 766	46,1

Les accidents de service sont plus nombreux en début de semaine, notamment le lundi, mais la durée d'arrêt la plus importante est celle des accidents survenus le samedi

1.1.9. Répartition des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité

Ancienneté et type d'événement		Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
		0	0,0%		0,0
Moins de 5 ans	Accident de service	4 053	44,7%	78 493	43,4
	Accident de trajet	424	60,6%	11 737	45,7
	Maladie professionnelle	185	63,8%	13 897	117,8
	Autre Maladie	9	0,0%	0	-
	Total	4 671	46,8%	104 127	47,7
5 à 10 ans	Accident de service	5 531	44,9%	115 202	46,4
	Accident de trajet	518	60,0%	11 005	35,4
	Maladie professionnelle	345	71,6%	33 020	133,7
	Autre Maladie	17	5,9%	617	617,0
	Total	6 411	47,5%	159 844	52,5
10 à 15 ans	Accident de service	4 489	46,9%	105 901	50,3
	Accident de trajet	465	55,7%	11 240	43,4
	Maladie professionnelle	365	67,9%	39 008	157,3
	Maladie professionnelle	31	12,9%	348	87,0
	Total	5 350	48,9%	156 497	59,8
15 ans et plus	Accident de service	7 679	48,5%	202 202	54,2
	Accident de trajet	746	60,7%	25 487	56,3
	Maladie professionnelle	1 009	71,3%	106 851	148,6
	Autre Maladie	49	22,4%	1 657	150,6
	Total	9 483	51,8%	336 197	68,5
Non renseigné	Accident de service	422	47,6%	7 542	37,5
	Accident de trajet	35	48,6%	297	17,5
	Maladie professionnelle	23	56,5%	2 694	207,2
	Autre Maladie	0	-	0	-
	Total	480	48,1%	10 533	45,6
Total général		26 395	49,2%	767 198	59,1

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

En 2017 comme les années précédentes, la distribution par ancienneté se concentre sur les tranches 15 ans et plus (35,9%). La durée moyenne d'arrêt est la plus longue chez les 15 ans et plus.

1.1.10. Répartition des événements en fonction de la filière (données renseignées)

Type d'événement et filière		Nombre Evénements	avec arrêt	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Accident de service	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	231	90	39,0%	3 672	40,8
	SERVICES DE SOINS	5 559	2 053	36,9%	93 112	45,4
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	51	19	37,3%	494	26,0
	MEDICAUX HOSPITALIERS	6	0	0,0%	0	0,0
	MEDICO-TECHNIQUES	268	99	36,9%	4 704	47,5
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	823	431	52,4%	17 894	41,5
	AUTRE PERSONNEL	5	1	20,0%	36	36,0
Total		6 943	2 693	38,8%	119 912	44,5
Accident de trajet	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	118	53	44,9%	1 956	36,9
	SERVICES DE SOINS	553	257	46,5%	11 040	43,0
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	13	8	61,5%	148	18,5
	MEDICAUX HOSPITALIERS	0	0	0,0%	0	0,0
	MEDICO-TECHNIQUES	62	31	50,0%	1 204	38,8
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	85	39	45,9%	1 456	37,3
	AUTRE PERSONNEL	1	1	100,0%	1	1,0
Total		832	389	46,8%	15 805	40,6
Maladie professionnelle	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	26	10	38,5%	1 724	172,4
	SERVICES DE SOINS	179	111	62,0%	15 748	141,9
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	1	1	100,0%	38	38,0
	MEDICAUX HOSPITALIERS	1	1	100,0%	545	545,0
	MEDICO-TECHNIQUES	34	18	52,9%	2 380	132,2
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	49	23	46,9%	2 958	128,6
	AUTRE PERSONNEL	0	0	0,0%	0	0,0
Total		290	164	56,6%	23 393	142,6
Total général		8 065	3 246	40,2%	159 110	49,0

La filière est renseignée pour seulement 30,7% des événements

1.1.11. Répartition des événements en fonction du métier (données renseignées)

Métier	Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre d'événements avec arrêt
SOINS	5786	36,90%	110043	51,54	2135
QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT	737	51,70%	25900	67,98	381
NON PRECISE	490	43,47%	8633	40,53	213
SERVICES LOGISTIQUES	475	51,37%	12823	52,55	244
AUTRE METIER	224	57,59%	5255	40,74	129
GESTION DE L'INFORMATION	180	43,33%	3191	40,91	78
INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUES	164	48,78%	2785	34,81	80
MANAGEMENT, GESTION ET AIDE A LA DECISION	157	35,03%	2669	48,53	55
SOCIAL, EDUCATIF ET CULTUREL, CULTUREL, SPORTS ET LOISIRS	95	38,95%	1511	40,84	37
EMPLOIS DES SERVICES SOIGNANTS	47	46,81%	886	40,27	22
SERVICES A LA POPULATION	19	36,84%	111	15,86	7
EMPLOIS TYPES DES SERVICES ADMINISTRATIFS, GENERAUX ET TECHNIQUES	12	50,00%	104	17,33	6
SYSTEMES D'INFORMATION	7	42,86%	80	26,67	3
INTERVENTIONS TECHNIQUES	3	100,00%	19	6,33	3
RECHERCHE CLINIQUE	2	50,00%	1	1,00	1
Total général	8398	40,41%	174011	51,27	3394

L'information 'métier' n'est renseignée que dans 32,4% des déclarations.

Les métiers en relation avec les soins sont ceux qui engendrent le plus d'événements quel qu'en soit le type.

ZOOM sur les métiers dans le secteur des soins

Métier	Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre d'événements avec arrêt
INFIRMIER(ERE) EN SOINS GENERAUX	2447	28,52%	27262	39,06	698
AIDE-SOIGNANT(E)	2138	47,29%	62195	61,52	1011
INFIRMIER(ERE) DE BLOC OPERATOIRE	165	19,39%	1596	49,88	32
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	133	40,60%	3388	62,74	54
MANIPULATEUR(TRICE) EN ELECTRO-RADIOLOGIE MEDICALE	125	34,40%	1654	38,47	43
INFIRMIER(ERE) EN ANESTHESIE- REANIMATION	120	28,33%	773	22,74	34
BRANCARDIER(ERE)	119	62,18%	3920	52,97	74
INFIRMIER(ERE) PUERICULTEUR(TRICE)	86	24,42%	534	25,43	21
TECHNICIEN(NE) D'ANALYSE EN BIOLOGIE MEDICALE	73	35,62%	1150	44,23	26
CADRE RESPONSABLE D'UNITE DE SOINS	61	40,98%	1878	75,12	25
AMBULANCIER(ERE)	52	48,08%	1060	42,40	25
SAGE - FEMME	52	23,08%	1458	121,50	12
MASSEUR(EUSE) KINESITHERAPEUTE	46	36,96%	973	57,24	17
PREPARATEUR(TRICE) EN PHARMACIE HOSPITALIERE	31	38,71%	669	55,75	12
CADRE SOIGNANT DE POLE	26	26,92%	145	20,71	7
FORMATEUR(TRICE) EN TECHNIQUES, MANAGEMENT ET PEDAGOGIE DES SOINS	26	42,31%	271	24,64	11
PSYCHOMOTRICIEN(NE)	17	41,18%	194	27,71	7
AGENT DE SERVICE MORTUAIRE	15	40,00%	164	27,33	6
ERGOTHERAPEUTE	11	36,36%	18	4,50	4
PSYCHOLOGUE	10	50,00%	263	52,60	5
DIETETICIEN(NE)	8	37,50%	146	48,67	3
ORTHOPHONISTE	8	37,50%	129	43,00	3
ASSISTANT(E) DENTAIRE	4	25,00%	14	14,00	1
INFIRMIER PERFUSIONNISTE	4	25,00%	12	12,00	1
INGENIEUR EN BIOLOGIE MEDICALE	2	50,00%	80	80,00	1
PROTHESISTE DENTAIRE	2	0,00%	0	0,00	0
ORTHOPTISTE	1	0,00%	0	0,00	0
ORTHOPROTHESISTE	1	100,00%	15	15,00	1
COORDINATEUR(TRICE) PARCOURS EN SANTE	1	0,00%	0	0,00	0
PEDICURE PODOLOGUE	1	100,00%	82	82,00	1
SOCIO - ESTHETICIEN(NE)	1	0,00%	0	0,00	0
Total général	5786	36,90%	110043	51,54	2135

Le personnel infirmier en soins généraux est victime de 42,3 % des accidents dans le secteur des soins.

2. PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENEMENT

2.1. Présentation des accidents de service

ACCIDENT DE SERVICE	TOTAL 2013	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017
Population couverte par la BND	234 841	263 904	264 745	294 419	278 872
Effectifs Hospitalier Actifs	951 743	955 063	952 552	952 052	944 631
<i>Couverture BND</i>	<i>24,7%</i>	<i>27,6%</i>	<i>27,8%</i>	<i>30,9%</i>	<i>29,5%</i>
Événements	19 025	22 726	21 884	23 115	22 174
<i>dont Événements avec arrêt</i>	<i>45,3%</i>	<i>46,0%</i>	<i>47,2%</i>	<i>45,2%</i>	<i>46,6%</i>
Jours d'arrêt	339 965	475 865	511 320	536 864	509 340
Moyenne de jours d'arrêt	39,4	45,6	49,5	51,3	49,3
Taux de sinistralité	8,1%	8,6%	8,2%	7,9%	8,0%
Taux de fréquence	22,8	24,6	24,3	22,1	23,0
Indice de fréquence	36,7	39,6	39,0	35,5	37,0
Taux de gravité	0,9	1,1	1,2	1,1	1,1

2.1.1. Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt

Accident de service	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	864	4 249	2 695	472	1 099	949	10 328
Jours d'arrêt associés	1 879	37 133	71 378	24 651	102 967	271 332	509 340
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2,2</i>	<i>8,7</i>	<i>26,5</i>	<i>52,2</i>	<i>93,7</i>	<i>285,9</i>	49,3
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

53,4 % des accidents de service n'entraînent pas d'arrêt.

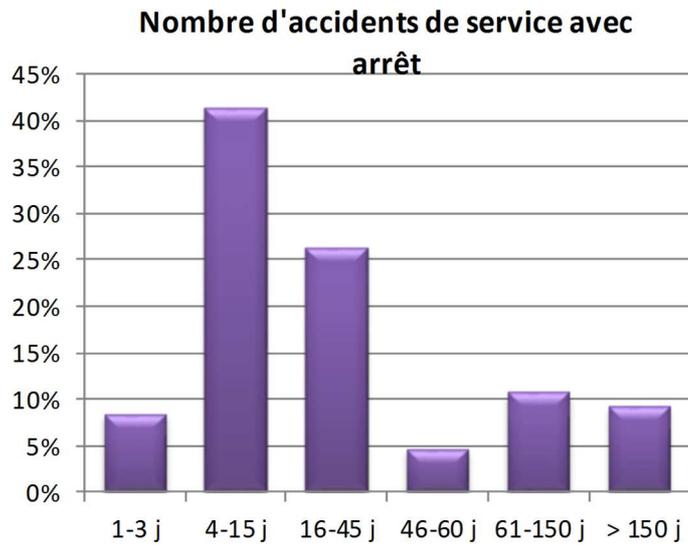
41,1% des accidents de service avec arrêt requièrent entre 4 et 15 jours d'arrêt.

La grille des coûts moyens¹ de l'ensemble des secteurs donne à titre indicatif le coût moyen par période d'arrêt. La référence à l'activité est celle des services **CTN I** (travail temporaire, action sociale, santé...)

Les indemnités journalières suivent un barème : 6 catégories de coût sont créées, en fonction de la durée de l'arrêt de travail.

Le coût va de 242 euros pour un arrêt de moins de 4 jours à 24 871 euros pour un arrêt de plus de 150 jours.

¹ http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/arrete_01_decembre_2015_couts_moyens.pdf



2.1.2. Répartition des accidents de service par sexe

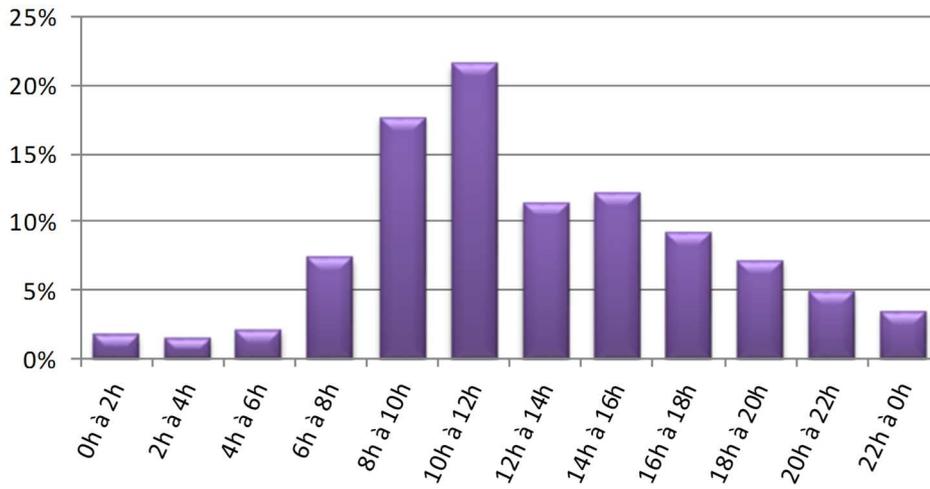
SEXE	Effectifs CNRACL	Effectifs BND	EVENEMENTS		Moyenne	Taux de sinistralité
			TOTAL	part avec arrêt		
Homme	174 594	49 338	3 886	50,3%	44,3	7,9%
Femme	770 037	229 534	18 288	45,8%	50,5	8,0%
Total	944 630	278 872	22 174	46,6%	49,3	8,0%

La part des événements avec arrêt est plus importante chez les hommes. Le taux de sinistralité est similaire.

2.1.3. Répartition des accidents de service par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
0h à 2h	382	44,8%	9 428	55,1
2h à 4h	331	43,5%	8 904	61,8
4h à 6h	459	51,0%	13 939	59,6
6h à 8h	1 599	53,0%	38 451	45,4
8h à 10h	3 846	49,7%	89 217	46,7
10h à 12h	4 701	46,4%	112 178	51,4
12h à 14h	2 490	43,7%	47 858	43,9
14h à 16h	2 633	44,8%	53 339	45,2
16h à 18h	1 999	44,0%	45 911	52,2
18h à 20h	1 560	43,5%	32 050	47,2
20h à 22h	1 069	46,8%	23 783	47,6
22h à 0h	746	44,9%	19 632	58,6
non précisée	359	48,7%	14 650	83,7
Total	22 174	46,6%	509 340	49,3

Nombre d'accidents de service par tranche horaire



Les accidents de service ont lieu de façon prépondérante le matin de 8H à 12H

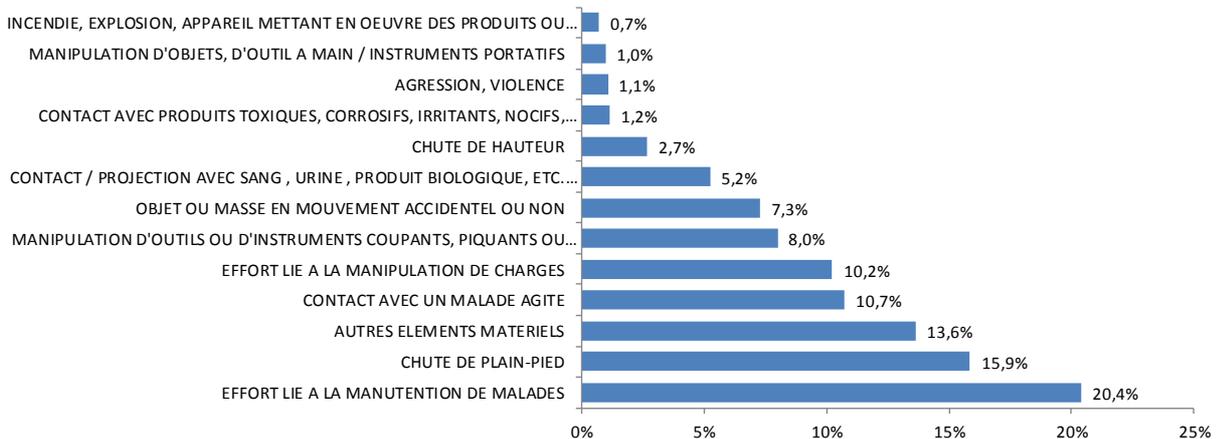
La moyenne de jours d'arrêt la plus importante concerne les accidents survenus entre 02H et 06H

2.1.4. Répartition des accidents de service par élément matériel de niveau 1

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS			JOURS D'ARRET	
	Nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	4518	2846	63,0%	157562	55,4
CHUTE DE PLAIN-PIED	3517	1864	53,0%	99883	53,6
AUTRES ELEMENTS MATERIELS	3022	1548	51,2%	72904	47,1
CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	2378	935	39,3%	42967	46,0
EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	2270	1487	65,5%	73796	49,6
MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)	1773	158	8,9%	2924	18,5
OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	1619	674	41,6%	23602	35,0
CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX	1164	18	1,5%	204	11,3
CHUTE DE HAUTEUR	600	326	54,3%	19367	59,4
CONTACT AVEC PRODUITS TOXIQUES, CORROSIFS, IRRITANTS, NOCIFS, CAUSTIQUES, SOUS TOUTES FORMES (Y COMPRIS ANTIMITOTIQUES)	261	33	12,6%	780	23,6
AGRESSION, VIOLENCE	239	107	44,8%	6039	56,4
MANIPULATION D'OBJETS, D'OUTIL A MAIN / INSTRUMENTS PORTATIFS	220	81	36,8%	2269	28,0
INCENDIE, EXPLOSION, APPAREIL METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS OU ELEMENTS CHAUDS (FOUR, ETUVE, APPAREIL DE CUISSON, CAFETIERE, MICRO-ONDE, ETC.)	163	64	39,3%	1082	16,9
ACCIDENT HORS OU DANS L'ETABLISSEMENT, PENDANT LES HEURES DE SERVICE AVEC UN VEHICULE	134	69	51,5%	1711	24,8
(vide)	60	30	50,0%	1436	47,9
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE ELECTRIQUE OU PNEUMATIQUE	58	14	24,1%	446	31,9
TRANSPORT DE MALADES	52	27	51,9%	1172	43,4
ELECTRICITE	40	12	30,0%	104	8,7
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE HUMAINE	37	13	35,1%	416	32,0
MISE EN OEUVRE DE FLUIDES ET RECIPIENTS SOUS PRESSION	22	7	31,8%	98	14,0
DIVERS	10	5	50,0%	125	25,0
ELEMENT MATERIEL NON PRECISE	6	5	83,3%	337	67,4
CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	4	3	75,0%	18	6,0
OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	3	0	0,0%	0	
MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES(SANG,URINE,PRODUIT BIOLOGIQUE,ETC)	2	1	50,0%	63	63,0
APPAREILS DE MANUTENTION ET ENGIN DE LEVAGE	1	1	100,0%	35	35,0
RAYONNEMENTS IONISANTS OU NON (Y COMPRIS MANIPULATION DE SOURCES RADIOACTIVES SOUS FORME SCHELLEE OU NON SCHELLEE)	1	0	0,0%	0	
Total général	22174	10328	46,6%	509340	49,3

Les accidents de service les plus fréquents sont ceux liés aux efforts de manutention des malades (20,4 %), suivis des chutes ou glissades de plain-pied (15,9 %) et liés aux contacts avec les malades (10,7 %).

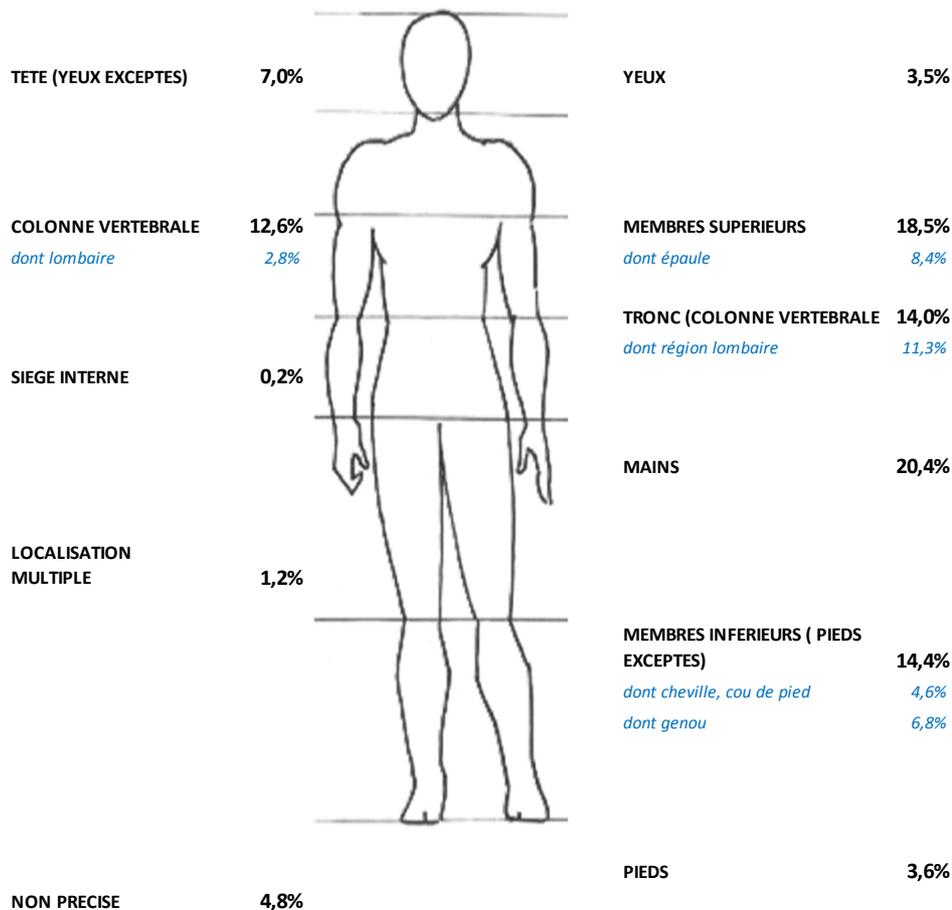
Graphique des principaux éléments matériels



2.1.5. Répartition des accidents de service par siège de lésion

Siège des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MAINS	4 518	23,4%	32 881	31,2
MEMBRES SUPERIEURS	4 095	53,4%	161 623	73,9
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	3 196	55,3%	86 543	49,0
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	3 099	64,7%	85 988	42,9
COLONNE VERTEBRALE	2 787	60,8%	71 311	42,1
TETE (YEUX EXCEPTES)	1 547	37,9%	31 228	53,3
NON PRECISE	1 065	44,3%	22 366	47,4
PIEDS	800	45,9%	11 565	31,5
YEUX	775	9,0%	1 152	16,5
LOCALISATION MULTIPLE	256	39,8%	3 679	36,1
SIEGE INTERNE	36	58,3%	1 004	47,8
Total	22 174	46,6%	509 340	49,3

Répartition des sièges de lésions

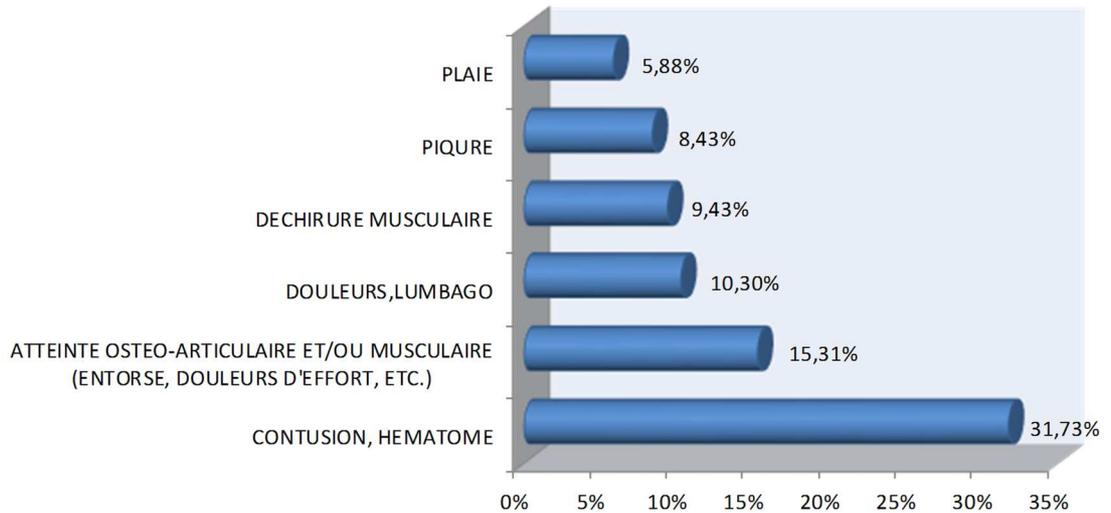


Les mains représentent le siège de lésion le plus atteint (20,4%), suivi des membres supérieurs (18,5 %).

2.1.6. Répartition des accidents de service par nature de lésion

Nature des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
CONTUSION, HEMATOME	7 035	43,7%	129 763	42,2
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	3 395	63,5%	109 479	50,8
DOULEURS,LUMBAGO	2 284	65,4%	58 981	39,5
DECHIRURE MUSCULAIRE	2 091	67,7%	88 667	62,6
PIQURE	1 869	2,4%	501	11,1
PLAIE	1 303	24,4%	6 258	19,7
AUTRE NATURE DE LESION	1 205	35,1%	20 083	47,5
FRACTURE	423	79,7%	32 024	95,0
HERNIE	340	77,6%	19 542	74,0
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	326	29,4%	1 598	16,6
TROUBLES VISUELS	323	67,5%	19 766	90,7
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	301	5,6%	346	20,4
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	240	8,8%	151	7,2
CHOC TRAUMATIQUE	165	46,1%	2 929	38,5
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	125	48,0%	4 076	67,9
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	114	20,2%	167	7,3
LESIONS NERVEUSES	111	77,5%	5 629	65,5
INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	108	11,1%	127	10,6
CHOCS CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	77	46,8%	2 292	63,7
AMPUTATION	71	46,5%	1 506	45,6
LESIONS INTERNES	69	56,5%	2 687	68,9
(vide)	60	15,0%	166	18,4
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	56	78,6%	1 504	34,2
MORSURE	39	5,1%	55	27,5
LUXATION	26	84,6%	686	31,2
ELECTRISATION, ELECTROCUTION	11	45,5%	40	8,0
ASPHYXIE	4	50,0%	317	158,5
DERMITE	2	0,0%	0	0,0
TROUBLES AUDITIFS	1	0,0%	0	0,0
Total général	22 174	46,6%	509 340	49,3

Graphique des 6 principales lésions



2.1.7. Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion

Principaux éléments matériels pour les principaux sièges de lésion :

siège lésion	ELEMENT MATERIEL	Nombre evt
MAINS	MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)	1629
	CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX	661
	OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	514
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	383
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	1331
Total MAINS		4518
MEMBRES SUPERIEURS	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1255
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	666
	CHUTE DE PLAIN-PIED	573
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	560
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	1041
Total MEMBRES SUPERIEURS		4095
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	CHUTE DE PLAIN-PIED	1571
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	568
	CHUTE DE HAUTEUR	252
	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	242
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	563
Total MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EX	0	3196
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1362
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	680
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	321
	CHUTE DE PLAIN-PIED	313
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	423
Total TRONC (COLONNE VERTEBRALE EX	0	3099
COLONNE VERTEBRALE	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1247
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	541
	CHUTE DE PLAIN-PIED	286
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	713
Total COLONNE VERTEBRALE	0	2787

Le dos est principalement touché lors de la manutention de malades (colonne vertébrale et tronc)
 Les chutes et glissades de plain-pied touchent en premier lieu les membres inférieurs.

2.1.8. Répartition des accidents de service par facteur potentiel

facteur potentiel	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
DIVERS	12 702	47,4%	301 528	50,1
(vide)	6 069	47,7%	142 505	49,3
MAIN D'OEUVRE - HUMAIN	2 013	44,5%	41 857	46,8
METHODE - ORGANISATION	623	33,1%	9 196	44,6
MILIEU - ENVIRONNEMENT	582	44,7%	11 666	44,9
MACHINE - MATERIEL	164	27,4%	1 533	34,1
MATIERE	12	25,0%	20	6,7
MANAGEMENT	9	66,7%	1 035	172,5
Total	22 174	46,6%	509 340	49,3

15,4 % seulement des accidents ont une précision concernant le facteur potentiel.

59 % des accidents de service dont le facteur potentiel est renseigné sont causés par des facteurs humains.

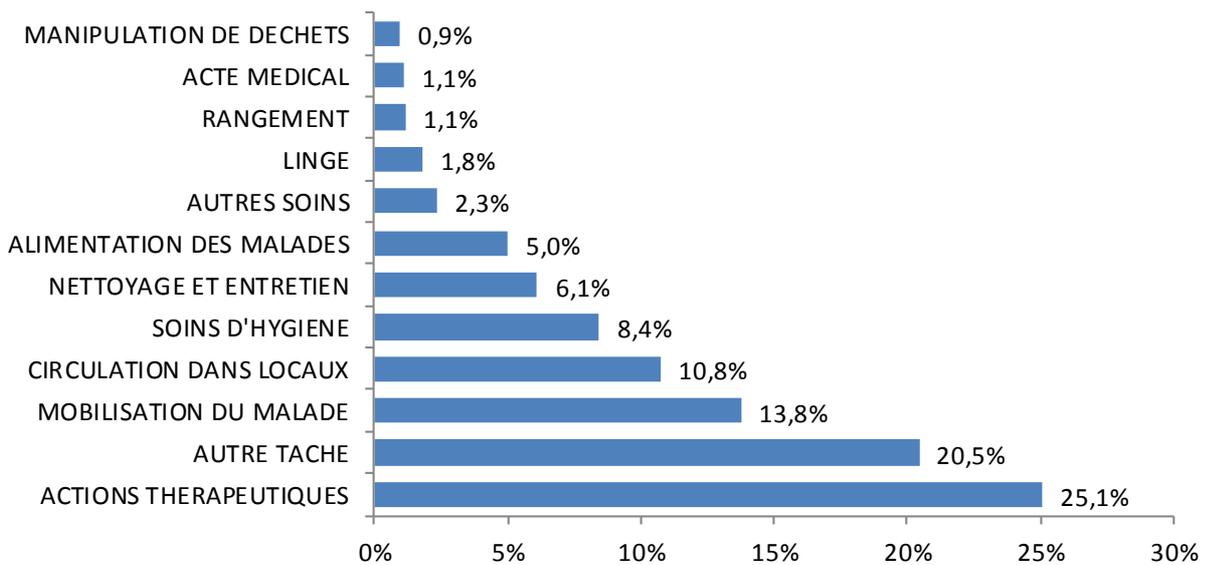
détail facteur main d'œuvre - humain	nombre évènements
ACCIDENT CAUSE PAR UN TIERS	560
AUTRE FACTEUR DE TYPE INDIVIDUEL	785
INAPTITUDE PHYSIQUE OU MENTALE	51
MAUVAISE POSTURE DE TRAVAIL OU MANUTENTION	570
NON PORT DES EPI OU EPC	9
NON RESPECT D'UNE PROCEDURE OU INSTRUCTION	12
NON RESPECT PAR USAGERS DES REGLEMENTS	10
UTILISATION INAPPROPRIEE DU MATERIEL	16
Total	2 013

Parmi ceux-ci 27,8 % sont causés par un tiers et 28,3 % sont liés à une mauvaise posture de travail ou de manutention.

2.1.9. Répartition des accidents de service par tâche exercée

tâche exercée	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
ACTIONS THERAPEUTIQUES	5 568	37,3%	109 300	52,6
AUTRE TACHE	4 535	46,7%	95 183	44,9
MOBILISATION DU MALADE	3 057	56,4%	90 932	52,7
CIRCULATION DANS LOCAUX	2 388	51,5%	56 251	45,8
SOINS D'HYGIENE	1 870	57,3%	62 318	58,2
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	1 356	48,6%	33 237	50,4
ALIMENTATION DES MALADES	1 108	53,9%	26 483	44,4
AUTRES SOINS	515	27,2%	4 930	35,2
LINGE	399	59,6%	10 702	45,0
RANGEMENT	254	38,6%	5 019	51,2
ACTE MEDICAL	243	12,3%	1 292	43,1
MANIPULATION DE DECHETS	208	35,1%	2 120	29,0
11 autres tâches exercées regroupées	673	40,6%	11 573	42,4
Total	22 174	46,6%	509 340	49,3

Les actions thérapeutiques représentent plus de 25,1% des tâches à l'origine des accidents.



2.2. Présentation des accidents de trajet

ACCIDENTS DE TRAJET	TOTAL 2013	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017
Population couverte par la BND	234 841	263 904	264 745	294 419	278 872
Effectif Hospitalier Actif	951 743	955 063	952 552	952 052	944 631
<i>Couverture BND</i>	<i>24,7%</i>	<i>28,0%</i>	<i>27,8%</i>	<i>30,9%</i>	<i>29,5%</i>
Evénements	1 719	1 904	1 912	2 226	2 188
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	<i>62,2%</i>	<i>59,7%</i>	<i>62,5%</i>	<i>62,0%</i>	<i>59,3%</i>
Jours d'arrêt	38 249	50 176	59 484	68 431	59 766
Moyenne de jours d'arrêt	35,7	44,1	49,8	49,6	46,1
Taux de sinistralité	0,7%	0,7%	0,7%	0,8%	0,8%
Taux de fréquence	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9
Indice de fréquence	4,6	4,3	4,5	4,7	4,7
Taux de gravité	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Les taux de sinistralité et de gravité et la moyenne de jours d'arrêt sont restés stables ; le taux de fréquence est en hausse.

2.2.1. Répartition des accidents de trajet par tranche de jours d'arrêt

Accident de trajet	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	196	489	306	55	141	110	1 297
Jours d'arrêt associés	390	4 080	8 400	2 908	13 097	30 891	59 766
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2,0</i>	<i>8,3</i>	<i>27,5</i>	<i>52,9</i>	<i>92,9</i>	<i>280,8</i>	<i>46,1</i>
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

40,8% des accidents de trajet ne nécessitent pas de jours d'arrêt, 22,3 % requièrent entre 4 et 15 jours et 14,0 % entre 16 et 45 jours.

2.2.2. Répartition des accidents de trajet par sexe

SEXE	Effectifs CNRACL	Effectifs BND	EVENEMENTS		Moyenne	Taux de sinistralité
			TOTAL	<i>part avec arrêt</i>		
Homme	174 594	49 338	398	61,8%	46,2	0,8%
Femme	770 037	229 534	1 790	58,7%	46,1	0,8%
Total	944 630	278 872	2 188	59,3%	46,1	0,8%

Le taux de sinistralité est légèrement inférieur pour les hommes.

La part des accidents avec arrêt et le nombre de jours d'arrêt sont plus importants chez les femmes.

1 <http://www.ameli.fr>

2.2.3. Répartition des accidents de trajet par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
0h à 2h	9	77,8%	270	38,6
2h à 4h	6	66,7%	233	58,3
4h à 6h	64	64,1%	3 320	81,0
6h à 8h	573	57,2%	14 711	44,9
8h à 10h	463	57,7%	9 407	35,2
10h à 12h	123	73,2%	5 503	61,1
12h à 14h	223	61,0%	6 343	46,6
14h à 16h	151	62,9%	4 556	48,0
16h à 18h	229	51,1%	5 917	50,6
18h à 20h	141	56,0%	2 916	36,9
20h à 22h	166	63,3%	4 870	46,4
22h à 0h	26	76,9%	1 114	55,7
non précisée	14	57,1%	606	75,8
Total	2 188	59,3%	59 766	46,1

47,3 % des accidents de trajet ont lieu en début de matinée (6h-10h).

2.2.4. Répartition des accidents de trajet par moyen de locomotion

Moyen de locomotion	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
AUTRE MOYEN	1 421	65,8%	45 269	48,4
BICYCLETTE	91	37,4%	1 768	52,0
PEDESTRE	167	48,5%	3 991	49,3
TRANSPORT EN COMMUN	102	37,3%	2 130	56,1
VEHICULE AUTOMOBILE	218	53,2%	4 495	38,8
VEHICULE DE FONCTION	1	100,0%	8	8,0
VEHICULE DE SERVICE	1	0,0%	0	
VEHICULE PERSONNEL	145	49,7%	1 730	24,0
VELOMOTEUR, MOTO	41	46,3%	372	19,6
(vide)	1	100,0%	3	3,0
Total général	2 188	59,3%	59 766	46,1

64,9 % des accidents de trajet n'ont pas de moyen de locomotion précisé.

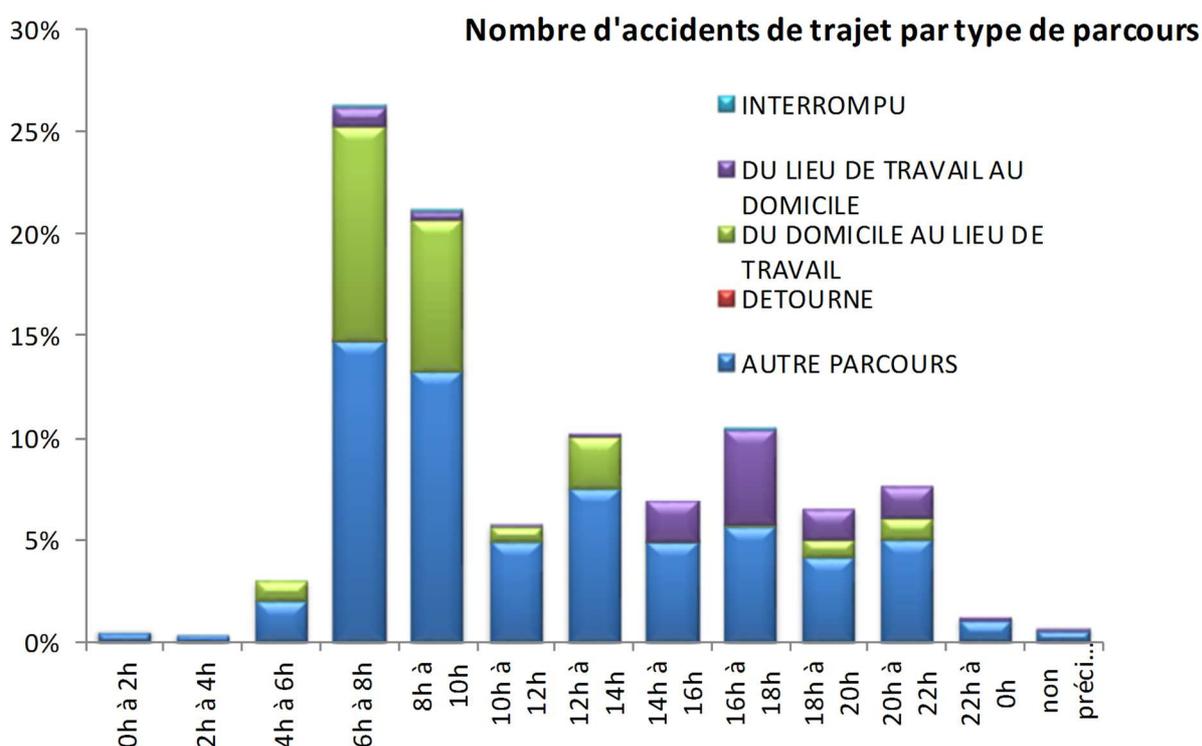
Parmi les accidents avec un moyen de locomotion renseigné 52,9 % ont eu lieu avec un véhicule à moteur, 21,7 % ont concerné des piétons.

2.2.5. Répartition des accidents de trajet selon le parcours et la tranche horaire

L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct en temps ou en distance entre le domicile et le lieu de travail ou inversement.

Il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

Parcours	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
AUTRE PARCOURS	1 401	66,0%	44 672	48,3
DETOURNE	1	0,0%	0	0,0
DU DOMICILE AU LIEU DE TRAVAIL	529	48,6%	10 774	41,9
DU LIEU DE TRAVAIL AU DOMICILE	253	44,3%	4 290	38,3
INTERROMPU	3	66,7%	27	13,5
(vide)	1	100,0%	3	3,0
Total	2 188	59,3%	59 766	46,1



2.2.6. Répartition des accidents de trajet selon la cause

CAUSE	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
COLLISION	320	55,6%	6 577	36,9
ETAT DU SOL, SURFACES	99	44,4%	1 384	31,5
CONDITIONS METEOROLOGIQUES	43	48,8%	385	18,3
SORTIE DE ROUTE	25	52,0%	574	44,2
AGRESSION	18	61,1%	135	12,3
ETAT PHYSIQUE	17	58,8%	634	63,4
INCIDENT MECANIQUE	5	80,0%	77	19,3
AUTRE CAUSE	785	57,8%	21 565	47,5
CAUSE NON PRECISEE	914	70,6%	37 100	57,5
Total	2 188	63,1%	59 766	43,3

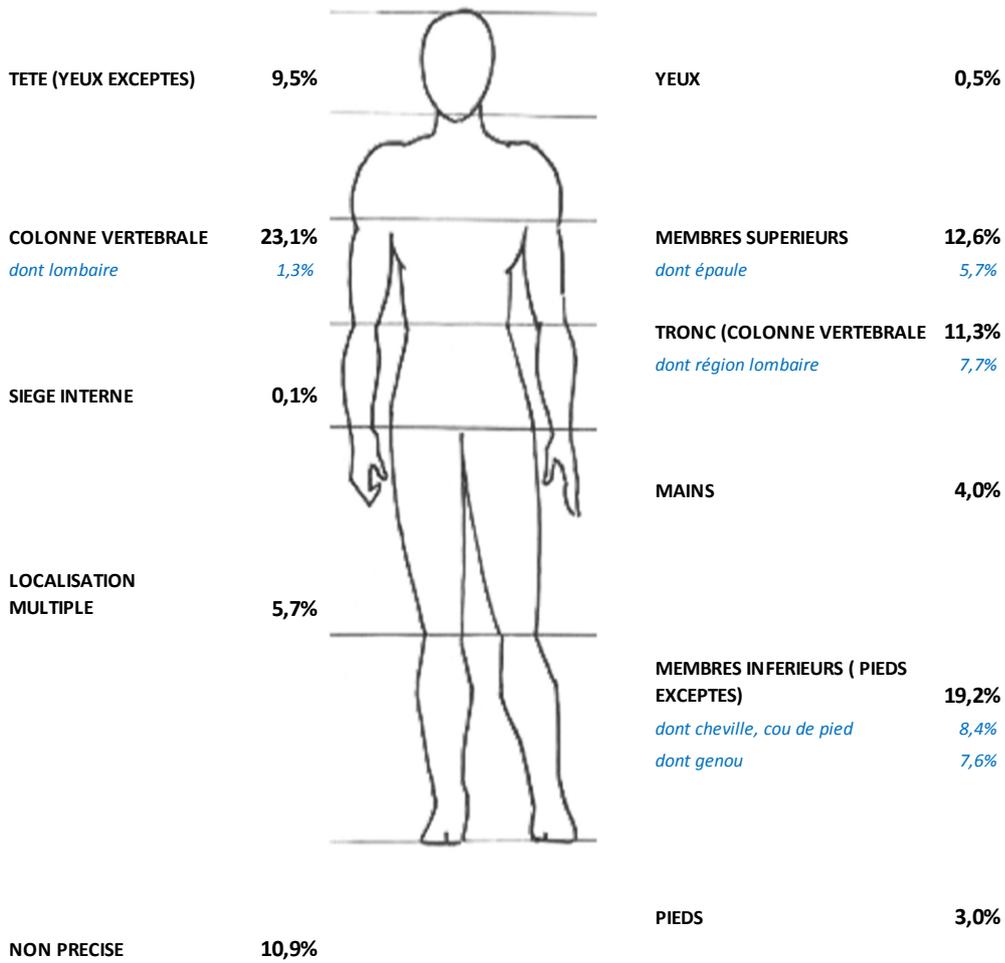
77,6 % des causes d'accidents de trajet ne sont pas renseignées.

Parmi les causes précisées, 65,4 % sont des collisions.

2.2.7. Répartition des accidents de trajet selon le siège de lésion

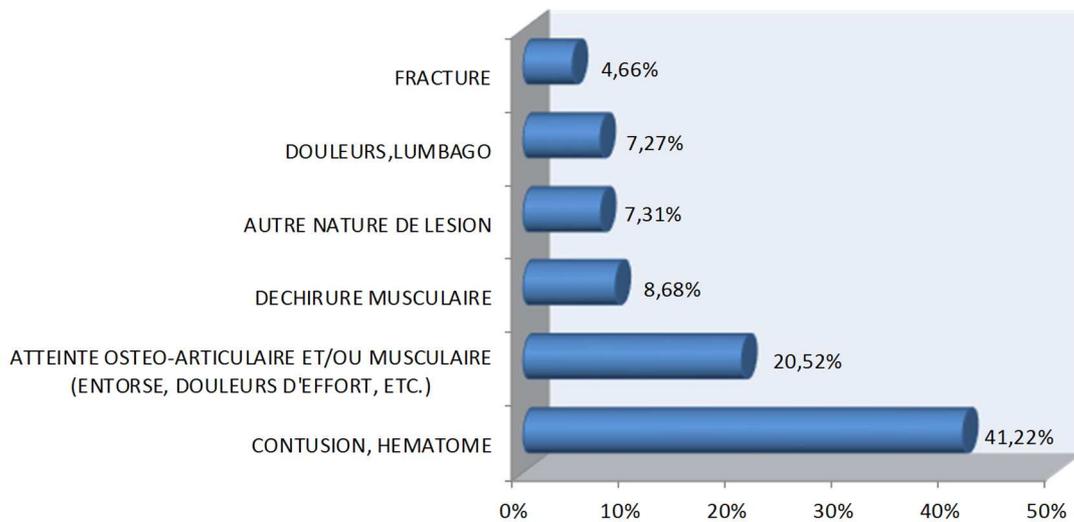
Siège des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
COLONNE VERTEBRALE	506	56,3%	10 162	35,7
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	420	64,0%	14 834	55,1
MEMBRES SUPERIEURS	275	63,6%	10 895	62,3
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	248	72,6%	7 983	44,4
NON PRECISE	238	52,5%	5 485	43,9
TETE (YEUX EXCEPTES)	208	56,3%	3 324	28,4
LOCALISATION MULTIPLE	125	32,8%	2 219	54,1
MAINS	88	67,0%	2 649	44,9
PIEDS	66	62,1%	2 025	49,4
YEUX	11	36,4%	157	39,3
SIEGE INTERNE	3	33,3%	33	33,0
Total	2 188	59,3%	59 766	46,1

RAPPORT STATISTIQUE 2017 DU SECTEUR HOSPITALIER



2.2.8 Répartition des accidents de trajet par nature de lésion

Nature des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
CONTUSION, HEMATOME	902	53,4%	18 330	38,0
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	449	73,1%	15 943	48,6
DECHIRURE MUSCULAIRE	190	61,1%	5 564	48,0
AUTRE NATURE DE LESION	160	40,0%	2 377	37,1
DOULEURS, LUMBAGO	159	57,9%	2 590	28,2
FRACTURE	102	88,2%	8 526	94,7
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	48	47,9%	1 587	69,0
PLAIE	43	48,8%	966	46,0
CHOC TRAUMATIQUE	35	68,6%	617	25,7
TROUBLES VISUELS	34	61,8%	884	42,1
HERNIE	14	85,7%	1 076	89,7
PIQUIRE	9	11,1%	48	48,0
LESIONS INTERNES	7	71,4%	668	133,6
LESIONS NERVEUSES	7	71,4%	85	17,0
LUXATION	7	57,1%	191	47,8
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	6	83,3%	290	58,0
(vide)	6	0,0%	0	0,0
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	4	50,0%	14	7,0
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	2	50,0%	6	6,0
AMPUTATION	1	100,0%	4	4,0
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	1	0,0%	0	0,0
MORSURE	1	0,0%	0	0,0
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	1	0,0%	0	0,0
Total	2 188	59,3%	59 766	46,1



Les lésions résultant des accidents de trajet sont d'abord les contusions et les hématomes (41,2 %) puis les atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires (20,5 %).

2.3. Présentation globale des maladies professionnelles

MALADIE PROFESSIONNELLE	TOTAL 2013	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017
Population couverte par la BND	234 841	263 904	264 745	294 419	278 872
Effectifs Hospitalier Actifs	951 743	955 063	952 552	952 052	944 631
<i>Couverture BND</i>	<i>24,7%</i>	<i>27,6%</i>	<i>27,8%</i>	<i>30,9%</i>	<i>29,5%</i>
Evénements	1 073	1 495	1 699	2 013	1 927
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	<i>710</i>	<i>1124</i>	<i>1138</i>	<i>1317</i>	<i>1345</i>
Jours d'arrêt	81 130	151 005	181 748	201 819	195 470
Moyenne de jours d'arrêt	114,3	134,3	159,7	153,2	145,3
Taux de sinistralité	0,5%	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%
Taux de fréquence	1,9	2,7	2,6	2,8	3,0
Indice de fréquence	3,0	4,3	4,2	4,5	4,8
Taux de gravité	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4

Entre 2014 et 2015 la moyenne de jours d'arrêt a fortement augmenté passant de 134 jours à presque 160 jours. Elle baisse en 2016 et 2017.

2.3.1. Répartition des maladies professionnelles par tranche de jours d'arrêt

Accident de trajet	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	18	90	244	94	401	498	1 345
Jours d'arrêt associés	44	835	7 587	5 024	39 261	142 719	195 470
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2,4</i>	<i>9,3</i>	<i>31,1</i>	<i>53,4</i>	<i>97,9</i>	<i>286,6</i>	<i>145,3</i>
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

37 % des maladies professionnelles engendrent plus de 150 jours d'arrêt. 71,4 % des MP engendrent plus de 45 jours d'arrêt.

2.3.2. Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole.

Dans ce tableau, seules les maladies professionnelles sont comptabilisées (hors maladies à caractère professionnel et maladies contractées en service)

n° tableau		Evènements		Jours d'arrêt	
		Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
57	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	1280	73,0%	139250	149,1
98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	197	74,1%	26309	180,2
40	Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques (/CMycobacterium avium/intracellulare, /CMycobacterium kansasii, /CMycobacterium/Cxenopi, /CMycobacterium marinum, /CMycobacterium fortuitum)	40	32,5%	1304	100,3
1	Affections dues au plomb et à ses composés	39	66,7%	2900	111,5
76	Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile	38	50,0%	324	17,1
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	7	71,4%	883	176,6
79	Lésions chroniques du ménisque	6	66,7%	439	109,8
42	Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	4	0,0%	0	
97	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier	4	75,0%	382	127,3
2	Maladies professionnelles causées par le mercure et ses composés	3	66,7%	144	72,0
58	Affections professionnelles provoquées par le travail à haute température	3	33,3%	427	427,0
19	Spirochètoses (à l'exception des tréponématoses)	2	0,0%	0	
24	Brucelloses professionnelles	2	0,0%	0	
54	Poliomyélites	2	100,0%	167	83,5
4	Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant	1	0,0%	0	
6	Affections provoquées par les rayonnements ionisants	1	100,0%	96	96,0
10	Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome	1	100,0%	63	63,0
11	Intoxication professionnelle par le tétrachlorure de carbone	1	0,0%	0	
Autre	autres renseignements et regroupés	8	62,5%	766	153,2
NON Précisé		288	63,5%	22016	120,3
Total général		1927	69,8%	195470	145,3

78,1 % des maladies professionnelles (hors non codées) sont causées par des affections périarticulaires provoquées par des postures de travail et 12 % par des affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes.

3. FOCUS

3.1. LE PROGRAMME D'ACTION DU FNP ET LA BND

Le programme d'action du FNP 2007-2010 avait été notamment consacré au développement des démarches de prévention et à l'élaboration de recommandations d'actions telles que le livre blanc sur les véhicules légers en matière de prévention du risque routier professionnel. A ce titre, le FNP poursuit les démarches de prévention auprès des collectivités.

Fort du bilan des deux programmes d'actions précédents, le FNP a identifié trois grandes orientations prioritaires dans son programme d'actions 2011-2013.

- les cancérogènes mutagènes reprotoxiques (CMR),
- les problématiques des risques psychosociaux (RPS),
- les troubles musculo squelettiques (TMS).

Le programme d'action 2014-2017 du FNP s'inscrit pleinement dans l'esprit de l'accord-cadre sur la santé et sécurité au travail dans la fonction publique.

Il porte notamment sur les enjeux suivants :

- un champ d'action élargi de l'hygiène et de la sécurité au travail vers l'amélioration des conditions de travail, le bien-être au travail et l'environnement,
- le développement de la connaissance des risques et des métiers à risques pour mieux identifier et prévenir notamment les risques psychosociaux dans leurs trois composantes : stress, violence et harcèlement, les troubles musculosquelettiques ainsi que les cancérogènes mutagènes et reprotoxiques.
- la mise en œuvre des principes de la Directive européenne de 1989 et du Code du Travail comme cadre de l'organisation du travail et du management,
- le développement de la culture de prévention à tous les niveaux notamment par la formation,
- la redéfinition du champ de compétences des instances de prévention : CHSCT pour la fonction publique territoriale, Inspection, Préventeur et Service de médecine de prévention.

Par ailleurs, le FNP œuvrera pour la prise en compte par l'employeur public de la pénibilité, en recherchant une méthodologie efficiente de traçabilité des expositions aux risques professionnels et en veillant au principe de maintien dans l'emploi.

3.2. ZOOM SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS



Le risque routier encouru par les agents fait partie intégrante des risques professionnels.

L'analyse des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'accidents de service liés aux risques routiers.

3.2.1. Répartition des accidents routiers

Accidents routiers	Nombre d'évènements	part avec arrêt	Jours d'arrêt	moyenne jours d'arrêt
Accident de service	134	51,5%	1 711	24,8
Accident de trajet	2 188	59,3%	59 766	46,1
TOTAL	2 322	58,8%	61 477	45,0

3.3. ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail.

L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socio-économique...

Il est donc difficile de les évaluer de manière chiffrée. En effet le phénomène des RPS est complexe et encore mal défini.

Cependant au travers de quelques items des éléments matériels (agression ou violence, contact avec personne agitée), une estimation est possible. Elle sera à étudier sur les années à venir.

L'observation des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'événements liés aux RPS : 2617 événements sont recensés dont 39,8 % avec arrêt et une moyenne de jours d'arrêt de 47,0 jours.

Globalement, la part des événements reliés aux RPS est de 13,7 % en 2017 (13,5 en 2016, 11% en 2015, 11% en 2014, 10,60 % en 2013 ; elle était de 9,9 %, en 2012, 9,3 % en 2011).

3.4. ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Les TMS recouvrent un grand nombre de pathologies et de lésions d'origine professionnelle, touchant les membres supérieurs et inférieurs (épaule ; coude ; poignet ; genou) ainsi que le dos (rachis lombaire) au niveau des articulations.

Ces troubles sont aussi appelés affections péri-articulaires d'hyper sollicitation du fait qu'ils sont souvent liés à des mouvements contraignants, répétitifs et/ou forcés dans le travail.

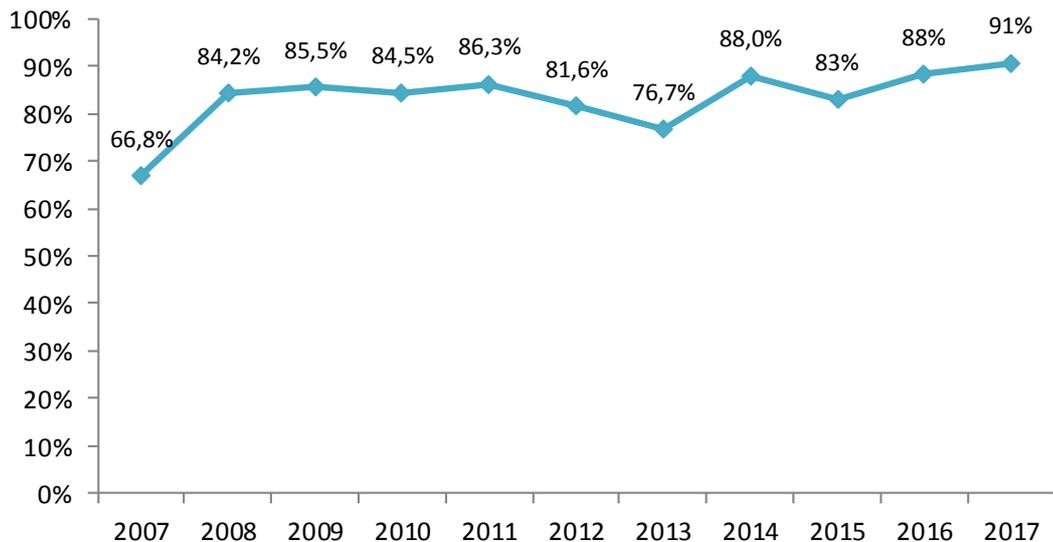
Douloureux, les TMS se traduisent par une gêne dans les mouvements, une perte de dextérité, une incapacité à effectuer certains gestes ou à adopter certaines postures, susceptibles d'évoluer en un handicap sérieux et une invalidité physique.

Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux « maladies » annexés au Code de la Sécurité sociale :

- ☐ Tableau n° 57 « affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail ».
- ☐ Tableau n° 69 « affections provoquées par les vibrations et chocs ... ».
- ☐ Tableau n° 79 « lésions chroniques du ménisque ».
- ☐ Tableau n° 97 « affections du rachis lombaire liées aux vibrations ».
- ☐ Tableau n° 98 « affections du rachis lombaire liées aux manutentions »

Le FNP dans son programme d'action 2014-2017 a reconduit les TMS dans les thèmes ou risques prioritaires.

Graphique. Evolution des TMS de 2007 à 2017



Les troubles musculo-squelettiques (TMS) constituent un enjeu important de santé au travail. Ils représentent la première cause de maladie professionnelle reconnue en France.

